

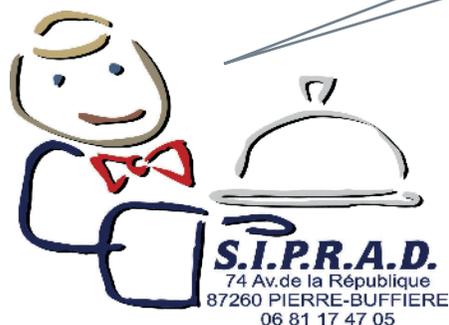
Soucieux de vous apporter un service de qualité, tous les deux ans un questionnaire anonyme est distribué afin de contrôler la satisfaction des bénéficiaires.

Par ailleurs, régulièrement un responsable de l'association accompagne la livreuse sur sa tournée afin de recueillir en direct les impressions négatives ou positives de chacun.

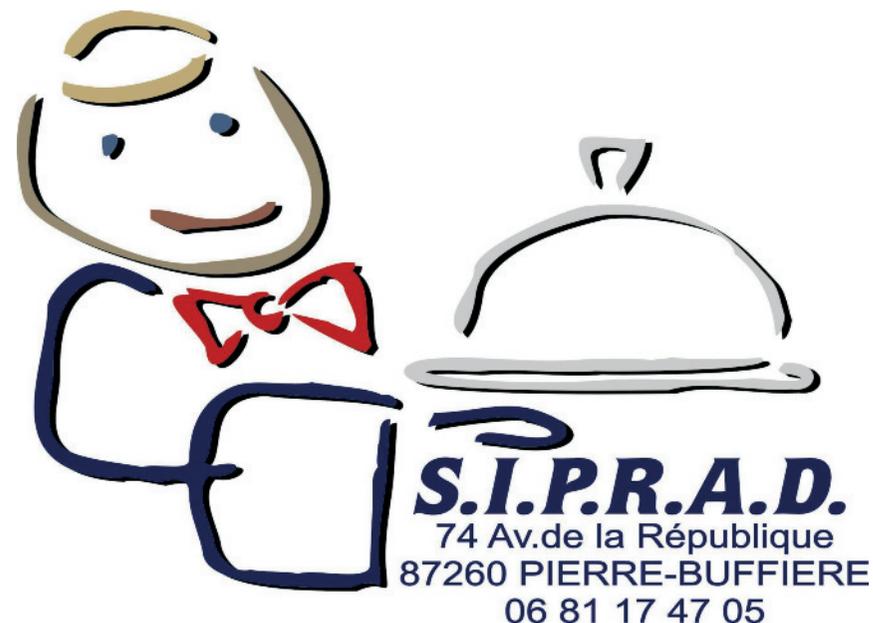
Un petit présent est offert à l'occasion de l'anniversaire des bénéficiaires, ainsi qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année.

N'hésitez pas à nous contacter au

06 81 17 47 05



Service Intercommunal de Portage des Repas A Domicile
Secteur de Pierre Buffière et de Saint Germain les Belles
Association loi 1901
Agréée par le Conseil Départemental de la Haute Vienne



Le Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile, des secteurs de Pierre Buffière et Saint Germain les Belles, est une **association loi 1901** qui est administrée bénévolement par des élus délégués par le conseil municipal des communes adhérentes :

Boisseuil, Château Chervix, Eyjeaux, Glanges, Magnac Bourg, Meuzac, Pierre Buffière, La Porcherie, Saint Bonnet Briance, Saint Genest sur Roselle, Saint Germain les Belles, Saint Hilaire Bonneval, Saint Paul, Saint Vitte sur Briance et Vicq sur Breuilh.

Le SIPRAD fonctionne grâce aux subventions de chaque commune adhérente, à celle du Conseil Départemental, et à la vente des repas (près de 20.000 repas livrés par an). Le prix du repas est fixé annuellement.
(Le service est compatible avec l'APA et l'aide sociale).



Les repas sont préparés par l'EHPAD de Pierre Buffière (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) et livrés par le personnel du SIPRAD. Ils sont contrôlés par une diététicienne.



Composition d'un repas

Potage
 Entrée
 Viande ou poisson
 Légumes
 Fromage
 Dessert



Ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes convalescentes ou handicapées. Selon le besoin, cette livraison peut être ponctuelle (sortie d'hospitalisation...) ou permanente.

Après une période d'essai, nous établissons ensemble, un contrat stipulant le nombre de repas souhaité par semaine et le régime éventuel du bénéficiaire : normal, sans sel, sans gras ou sans sucre... La faisabilité de tout autre régime particulier peut être étudiée.

Lors du premier contact, nous notons les régimes éventuels mais aussi les intolérances alimentaires.



Les repas sont livrés à votre domicile en barquettes dans des camions frigorifiques et doivent être conservés dans un réfrigérateur propre et en état de marche.

Livraisons en fonction de vos besoins :

pour 1 semaine, 1 mois, 1 an...

1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7 repas par semaine

Mais rien n'est figé : il est toujours possible de changer d'avis, de diminuer ou augmenter la fréquence des livraisons.